



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal

Mardi le 21 septembre 2021

19h00

Rencontre virtuelle TEAMS

Présences : Fanny Roy-Ringuette, Marie-Claude Lacasse, Cindy Fraser, Sylvain Richard, Stéphanie Demers-Dubuc (substitut), Jocelyn Beaupré, Alexandra Michaud, Nour Bouanani, Richard Audy, Véronique Blais, Carole Lessard, Mélanie Gingues, Caroline Fortier, Louis-Philippe Gagnon (substitut), Marie-France Guy

Absences : Karine Lussier, Marie-Douce Bergeron

1. Ouverture de la réunion

19h04

2. Nomination d'un président et d'un secrétaire

Sylvain Richard est nommé Président

Marie-France Guy, directrice, est nommée secrétaire

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposée par Mélanie Gingues

Appuyée par Carole Lessard

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 31 mai 2021

Proposée par Caroline Fortier

Appuyée par Mélanie Gingues

5. Suivis au procès-verbal du 31 mai 2021

Remerciement pour la souplesse dans les approbations diverses par courriel pour palier à la situation COVID.

6. Parole au public

7. Mot du président

7.1. Calendrier des rencontres 2021-22 (À établir)

Les rencontres sont les lundis de 19h00 à 21h00.

25/10/21

06/12/21

07/02/22

11/04/22

30/05/22

7.2. Formation obligatoire pour les membres du CÉ (Info)

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire/>.

Selon l'article 53 de la LIP, la formation obligatoire est pour les nouveaux membres et elle doit être effectuée dans le début du mandat. Les membres qui poursuivent leur mandat n'ont pas à suivre la formation à nouveau.

Le Président s'assure que tous ont effectué la formation.

7.3. Règles de régie interne (Révision)

Prendre connaissance des règles de régie interne pour approbation à la prochaine rencontre.

7.4. Membres de la communauté *(2 membres nommés par les membres du CÉ, discussion pour voir s'il y a des candidats éventuels)*

Il est suggéré d'inviter des conseillers municipaux. Cela sera vérifié par le Président du CÉ.

8. Mot de la direction d'école

8.1. Personnel de l'école 2021-22 (Info)

Plusieurs sont de retour cette année (équipe stable). C'est apprécié.

**Voir le portail de l'école*

8.2. Organisation scolaire 2021-22 (Info)

17 classes comme cela avait été annoncé en mai.

8.3. Comité EHDAA école (Info)

Un comité EHDAA (Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage) est mis sur pied. 3 membres en font partie. Il y a 3 rencontres par année. L'organisation globale des services est présentée (orthopédagogie et soutien pour les mesures conventionnées d'aide aux élèves HDAA).

Le soutien est principalement pour les élèves à risque. Le service de TES (technicienne en éducation spécialisé) financé par le Ministère est pour 4 élèves.

8.4. Normes et modalités d'évaluation (Info)

À venir.

8.5. Anglais intensif 6^e année (Info)

Le programme 5 mois / 5 mois fonctionne bien.

Il est proposé de tenir une présentation du programme d'anglais intensif pour les élèves de 5^e année. Cela sera envisagé avec l'équipe école. Cela s'est déjà fait il y a quelques années lorsque le programme était pour des élèves sélectionnés. De même, dans d'autres écoles, lorsque le programme était pour tous. L'équipe école sera consulté pour les modalités de présentation.

8.6. Sorties éducatives (Approbation)

Il est proposé de présenter le programme de santé globale dans la rencontre de début d'année pour mieux faire connaître les différents sports (natation, ski, sport nautique, patin et autres), activités (randonnées et autres) et volets divers (gestion du stress, corps humain, alimentation et premiers soins).

Le comité santé globale pourra moderniser les documents de présentation et penser à différentes façons de promouvoir le programme.

Le programme a été fondé en 1998 par 4 éducateurs physiques. Il existe dans plusieurs régions.

Les activités de Santé globale génère des frais. Une partie est financé par la Fondation qui déploie beaucoup d'effort pour amasser des fonds. Une partie est financé par l'école. Les coûts des 4 dernières années ont été détaillés et présentés à la Fondation et au CÉ.

Les sorties de santé globale sont approuvées massivement pour l'année 2021-22.

Proposée par Cindy Fraser

Approuvée par Alexandra Michaud

9. Mot du délégué au Comité de parents CSSRS (Jocelyn Beaupré, Alexandra Michaud substitut)

Date à venir par le CSSRS.

Marie-France va s'informer pour savoir si le membre substitut peut être présent à la rencontre.

10. Compte-rendu de la vie à l'école

10.1. Rencontres de parents :

Belles rencontres. Cela a été apprécié de voir les classes. Il a été suggéré de présenter les programmes d'anglais intensif et de santé globale (voir

points précédents à cet effet). Les modalités seront vues avec l'équipe des enseignants et spécialistes.

10.2. COVID

Les mesures se poursuivent. Les modalités qui sont différentes touchent surtout les retraits lors de cas positifs. Pour l'enseignement à distance, cela s'applique lors de fermeture d'une classe ou d'une école (après 24 à 48 heures). Sinon, l'enseignant offre un soutien quotidien (courriel, TEAMS ou autres) et des activités d'apprentissage.

Chaque décision liée à la COVID est prise en fonction des informations venant du Ministère ou de la Santé publique. Les informations qui proviennent des différents réseaux sociaux ou des discussions diverses ne sont pas toujours exactes. En cas de doute dans l'information reçue, les parents peuvent contacter la direction. Les liens pour les sites officiels sont sur le portail école et CSSRS.

L'école aura des nouvelles sous peu pour l'administration de tests rapides tel qu'annoncé.

11. Rapport des sous-comités

11.1. Service de garde

Une sortie au cinéma le 26 novembre avec les élèves du SDG.

Proposée par Caroline Fortier

Approuvée par Mélanie Gingues

11.2. Santé globale

11.3. Fondation

Marie-France a eu une rencontre avec Isabelle Marois de la Fondation Desranleau.

Les cours d'aquarelle pourront possiblement avoir lieu. Il reste la validation avec l'équipe, avec Sonia Boulanger et les coûts à définir.

Les cours de cuisine ne peuvent avoir lieu vu la COVID.

Le vernissage pourra possiblement avoir lieu en modifiant la teneur de l'activité afin qu'elle soit conforme aux normes sanitaires en vigueur.

Différentes activités de financement seront proposées à la réunion de la Fondation (vente de sapins, cours-dons et autres).

Une rencontre est prévue la semaine prochaine.

Isabelle Marois écrira un mot pour les parents. Édith, secrétaire, l'acheminera par courriel ou l'inclura dans l'infoparents.

11.4. OPP

Valérie Simard a été contactée. Des nouvelles sont à venir.

12. Autres affaires

12.1. AGA (Assemblée générale des parents)

Il est proposé d'ajouter des précisions dans le libellé pour promouvoir la Fondation et l'OPP.

Différentes possibilités pourront être regardées pour bien en faire la promotion et susciter la participation.

Cela peut prendre différentes formes (site internet de l'école et invitation à consulter le tout avant l'AGA et autres).

Depuis deux ans environ, voici ce qui est inscrit dans l'invitation à l'AGA envoyé aux parents et lu lors de l'AGA pour les deux points (Fondation et OPP) :

EXTRAIT AGA :

Organisme de participation des parents OU Comité de parents bénévoles

Organisme de participation des parents (OPP) (facultatif)

Recrutement à l'Assemblée générale des parents et tout au long de l'année

Assemblée générale des parents approuve la mise en place d'un OPP

L'OPP a pour fonction de promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à la réussite scolaire. L'OPP est composé de parents bénévoles qui collaborent avec les enseignants et la direction pour créer un milieu de vie dynamique et stimulant pour les enfants. L'implication peut être à des moments différents de l'année et peut être partielle.

***Apport des bénévoles dans différents projets selon ce que les normes de la Santé publique nous permettent en période COVID** (photo scolaire, vaccination, bibliothèque, activités liées au programme Santé globale, service de garde ...)*

Fondation de l'école

Organisme à but non lucratif

La Fondation, composée de parents et d'enseignants, a comme mission d'améliorer la qualité de vie des élèves. C'est par le biais de campagnes de financement, de levées de fonds et de dons amassés que les élèves peuvent profiter d'activités éducatives, sportives (dont Santé globale) et culturelles. La Fondation peut également permettre le renouvellement des équipements sportifs, du matériel éducatif et soutenir certains projets.

12.2 Matériel proprioceptif

L'achat de matériel proprioceptif aura lieu à l'automne. Une rencontre est prévue mardi prochain avec deux enseignantes, Mélanie Gingues et Marie-Ève Cournoyer, qui ont passé un sondage à l'équipe école.

Bien sûr, les items choisis seront variés dépendant de ce que les enseignants choisiront pour leur classe. Cela relève de leur autonomie professionnelle. Nous encourageons l'utilisation de ce matériel tout en laissant une latitude dans le choix que chacun effectue.

Il est suggéré d'utiliser la mesure d'aide aux parents (2101\$) pour payer une partie de ces achats. Le CÉ doit être consulté pour cette mesure.

Cela sera discuté à la prochaine rencontre ce qui laisse aux parents la latitude de proposer d'autres projets avec cette mesure.

1. Date de la prochaine réunion

25 octobre 2021

2. Levée de l'assemblée

8h33

Proposée par Caroline Fortier

Appuyée par Richard Audy